CHANTELOT Albert André

Né le 30 03 1896 à Blois Loir et Cher
Fils de Louis Joseph et de Jeanne BOURASSAY
Célibataire
Charcutier
Domicilié en dernier lieu à Cour-Cheverny Loir et Cher
Soldat 31ème R. I.
Matricule au recrutement : 2441 Seine 3ème bureau
Blessé le 14 septembre 1916 à Bouchavesnes « plaie perforante cuisse gauche, par balle
Blessé le 31 mars 1917 « plaie profonde de la face, brulures de la face et des mains, « au Bois en Equerre ».

Mort pour La France

Le 31 03 1917 à 21 ans, le lendemain de son anniversaire, à l'ambulance 15/3 près de Jonchery
Décédé suite blessures de guerre
Avis transcrit à Cour-Cheverny le 14 04 1922
Inhumé à la Nécropole Nationale « La Maison Bleue » à Cormicy Marne Tombe 3988

Fiche Matricule

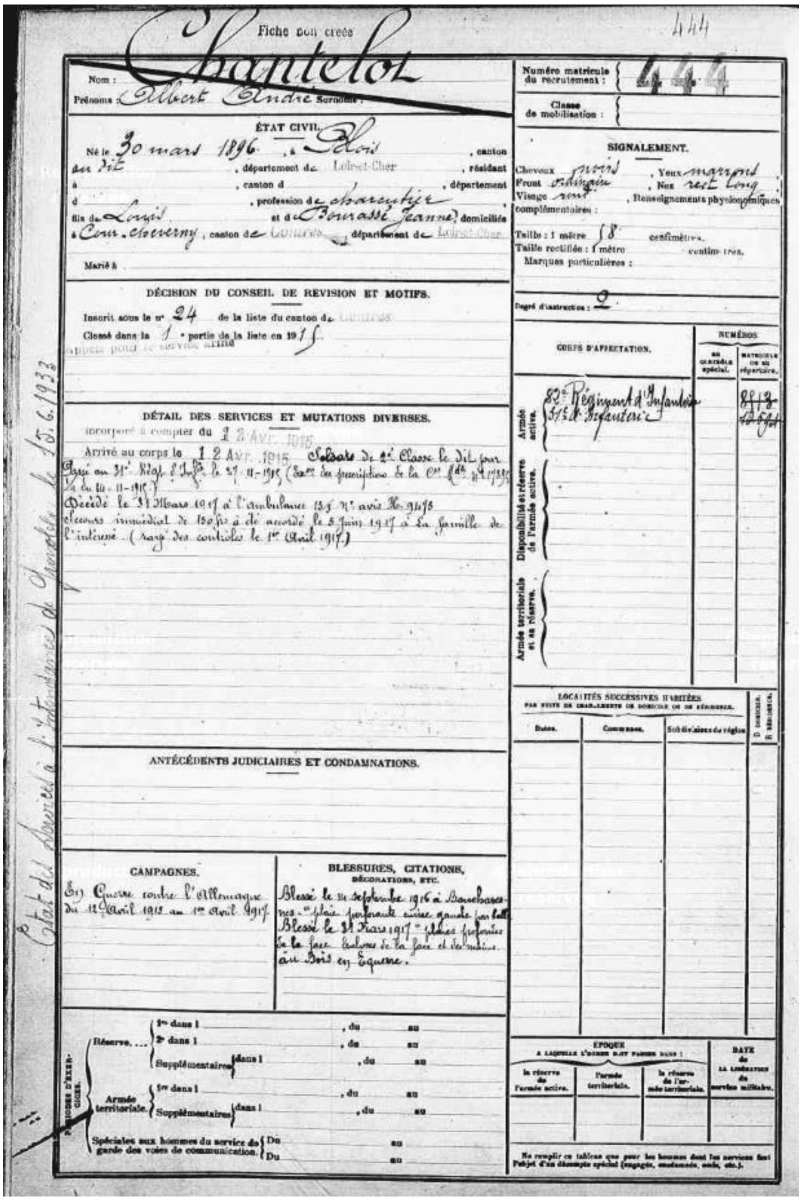

Fiche non créée 444

Nom : Chantelot
Prénoms : Albert André

ÉTAT CIVIL.
Né le 30 mars 1896, à Blois, canton de Blois, département de Loir-et-Cher
profession de charcutier
fils de Louis et de Bourassé Jeanne domiciliés à Cour-Cheverny, canton de Contres, département de Loir-et-Cher.

Numéro matricule du recrutement : 444

SIGNALEMENT.
Cheveux noirs, Yeux marrons
Front fuyant, Nez rect. long
Visage rond
Taille : 1 mètre 58 centimètres.
Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Inscrit sous le n° 24 de la liste du canton de Contres
Classé dans la 1re partie de la liste en 1915
appelé pour le service armé

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Incorporé à compter du 12 Avr. 1915
Arrivé au corps le 12 Avr. 1915 Soldat de 2e Classe le dit jour
Passé au 31e Régt d'Infie le 27-11-1915 [illegible]
Décédé le 31 Mars 1917 à l'ambulance 15/3 n° avis [illegible]
Secours immédiat de 150 frs a été accordé le 5 Juin 1917 à la famille de l'intéressé. (rayé des contrôles le 1er Avril 1917.)

CORPS D'AFFECTATION.
82e Régiment d'Infanterie
31e Rt Infanterie

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.
En Guerre contre l'Allemagne du 12 Avril 1915 au 1er Avril 1917

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Blessé le 14 septembre 1916 à Bouchavesnes « plaie perforante cuisse gauche par balle ».
Blessé le 31 Mars 1917 « plaies profondes de la face, brulures de la face et des mains » au Bois en Equerre.

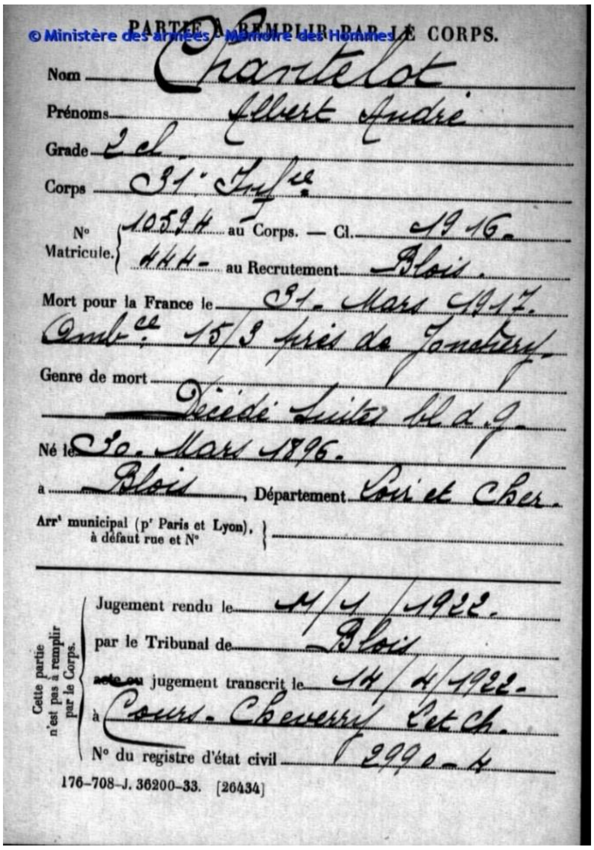

© Ministère des armées / Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
Nom Chantelot
Prénoms Albert André
Grade 2e cl.
Corps 31e Infie
N° Matricule. 10594 au Corps. — Cl. 1916
444 au Recrutement Blois
Mort pour la France le 31 Mars 1917
Ambce 15/3 près de Jonchery
Genre de mort Décédé suite bl. d. g.
Né le 30 Mars 1896
à Blois Département Loir et Cher
Arrt municipal (pr Paris et Lyon), à défaut rue et N°

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le 14/4/1922
par le Tribunal de Blois
acte ou jugement transcrit le 14/4/1922
à Cour-Cheverny L et Ch
N° du registre d'état civil [illegible]
176-708-J. 36200-33. [20434]

NECROPOLE NATIONALE
DE CORMICY « MAISON BLEUE » (51)

Echelle : 1/1000

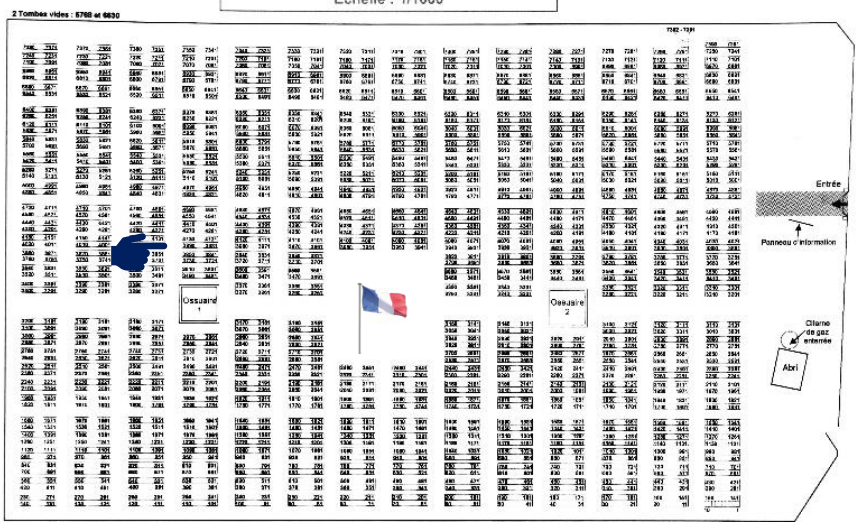

La sépulture 3988
est dans ce carré

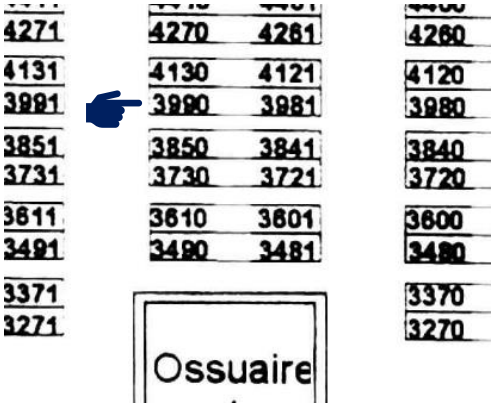

Transcription de décès – acte n° 16 14 avril 1922

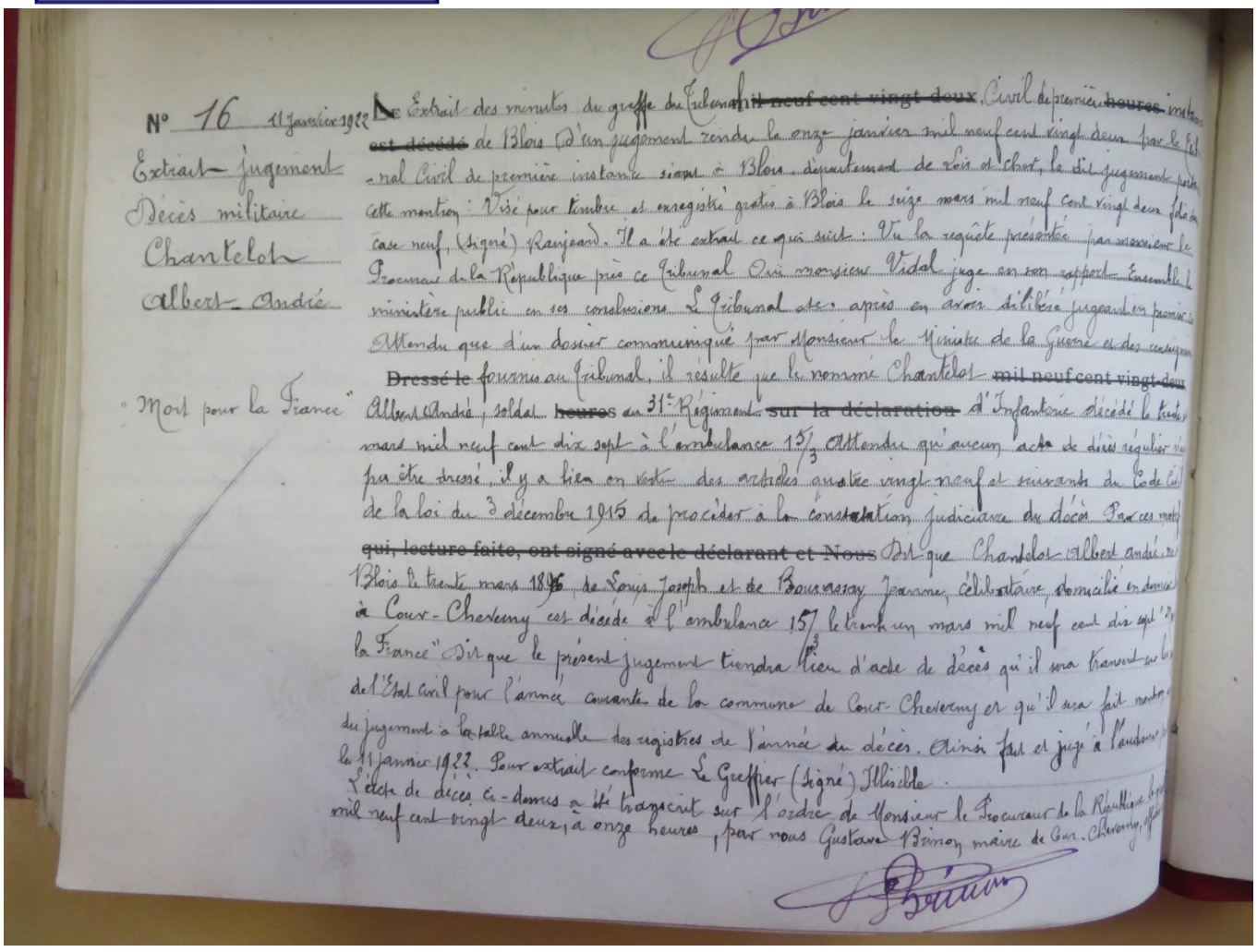

N° 16 11 janvier 1922

Extrait jugement
Décès militaire
Chantelot
Albert André

"Mort pour la France"

Extrait des minutes du greffe du Tribunal ~~mil neuf cent vingt deux~~ Civil de première ~~heures~~ instance ~~est décédé~~ de Blois D'un jugement rendu le onze janvier mil neuf cent vingt deux par le Tribunal Civil de première instance séant à Blois département de Loir et Cher, le dit jugement portant cette mention : Visé pour timbre et enregistré gratis à Blois le seize mars mil neuf cent vingt deux folio case neuf, (signé) Ranjeard. Il a été extrait ce qui suit : Vu la requête présentée par monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal Ouï monsieur Vidal juge en son rapport Ensemble le ministère public en ses conclusions Le Tribunal a ensuite après en avoir délibéré jugeant en premier ressort Attendu que d'un dossier communiqué par Monsieur le Ministre de la guerre et des renseignements ~~Dressé le~~ fournis au Tribunal, il résulte que le nommé Chantelot ~~mil neuf cent vingt deux~~ Albert André, soldat ~~heures~~ au 31e Régiment ~~sur la déclaration~~ d'Infanterie décédé le trente mars mil neuf cent dix sept à l'ambulance 15 3 Attendu qu'aucun acte de décès régulier n'a pu être dressé il y a lieu en vertu des articles ~~quatre~~ vingt neuf et suivants du Code Civil de la loi du 3 décembre 1915 de procéder à la constatation judiciaire du décès Par ces motifs ~~qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et Nous~~ Disons que Chantelot Albert André né à Blois le trente mars 18~~9~~6 de Louis Joseph et de Bauvarray Jeanne, célibataire, domicilié en dernier à Cour-Cheverny est décédé à l'ambulance 15 3 le trente un mars mil neuf cent dix sept "Mort pour la France" Disons que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès qu'il sera transcrit sur les registres de l'Etat Civil pour l'année courante de la commune de Cour-Cheverny et qu'il sera fait mention du jugement à la table annuelle des registres de l'année du décès. Ainsi fait et jugé à l'audience publique du 11 janvier 1922. Pour extrait conforme Le Greffier (signé) Illisible

L'acte de décès ci-dessus a été transcrit sur l'ordre de Monsieur le Procureur de la République [illegible] mil neuf cent vingt deux, à onze heures, par nous Gustave Binoy maire de Cour-Cheverny, officier

Le J.M.O. de l'année 1917 pour ce régiment n'est pas en ligne.